

Image not found or type unknown



Refuser un poste après avoir l'autorisation de la Direccte

Par **yassplay**, le **31/07/2019** à **19:00**

Je suis un étranger qui a été offert un poste CDI en France à plein temps, Je viens d'approuver la promesse d'embauche et mon dossier a été transmis à la DIRECCTE, et j'ai obtenu un permis de travail, Vu le temps qui a passé, mes conditions ont changé et je ne souhaite plus avoir ce CDI, est ce que le fait que je refuse ce poste peut me poser des problèmes ultérieurement lorsque je veut travailler en France?